

*Table Ronde - C.I.E.M. Poitiers 5-7 décembre 1983
"Transferts de revenus et projets immobiliers des
travailleurs migrants dans les pays en développement"*

TRANSFERTS DE CAPITAUX ET MUTATIONS URBAINES A PORT-AU-PRINCE

Henry-R. GODARD

Près de 70 % de la population urbaine haïtienne (25 % de la population totale en 1981) se concentre à Port-au-Prince, capitale millionnaire centralisant la quasi-totalité des activités économiques et des infrastructures haïtiennes. La croissance démographique rapide (de 6 à 7 % aujourd'hui) et l'extension spatiale désordonnée entraînent une aggravation des problèmes urbains qui deviennent de plus en plus insolubles. La ségrégation est de règle, 65 % de la population vivant en 1976 dans des conditions désastreuses avec un revenu inférieur à 40 dollars par mois.

La dégradation progressive de la situation économique explique en partie l'accentuation des migrations internationales. Si les premières vagues d'émigrants se composaient essentiellement d'intellectuels et d'ouvriers qualifiés ne trouvant pas d'emploi en Haïti, les migrants récents sont très souvent analphabètes et quittent le pays illégalement. Aujourd'hui, le nombre d'Haïtiens installés à l'étranger est compris entre 700 000 et 1 000 000 (plus de 70 % résidant aux Etats-Unis).

Le montant des capitaux rapatriés en Haïti par les migrants s'élève à environ 100 millions de dollars annuellement, soit plus de 6 % du P.N.B.

Ces transferts ont une influence considérable sur l'urbanisation de la capitale, mais il est nécessaire de pondérer les résultats obtenus en fonction des différentes catégories sociales. Les

transferts expliquent en partie les mutations architecturales, l'extension spatiale de certaines zones préférentielles de l'agglomération et les modifications de l'aménagement intérieur des habitations. Le contact entre la civilisation haïtienne et les civilisations nord-américaine et européenne entraîne des changements dans le comportement des Haïtiens.

Les capitaux reçus par les plus démunis n'ont qu'un faible impact sur l'urbanisation de la capitale ; en effet, les sommes envoyées sont prioritairement affectées à la survie quotidienne, les dépenses concernant l'amélioration du logement étant secondaires.

Il en est de même des catégories très aisées qui reçoivent peu d'argent de l'étranger, leur position sociale étant fermement établie dans le pays.

Ce sont les transferts affectant les catégories moyennes, difficiles à définir précisément, qui influent le plus sur les mutations de l'espace urbain de l'aire métropolitaine. Il faut distinguer le cas des Haïtiens résidant à Port-au-Prince qui reçoivent régulièrement des capitaux de parents installés à l'étranger, de celui des migrants investissant en Haïti pour leur propre compte. Les catégories "moyennes inférieures" disposant d'une somme à investir relativement modeste font construire par l'intermédiaire des boss (*) ce qui leur attire souvent de nombreux déboires. Le plus souvent, ils font construire n'importe où, n'importe comment, aggravant ainsi l'inorganisation de l'espace et étant partiellement responsables de la croissance urbaine aujourd'hui totalement incontrôlée.

Les catégories "moyennes supérieures" s'adressent, soit à un architecte pour la construction, soit à une agence immobilière pour l'achat d'une maison déjà bâtie. Au cours de ces dix dernières années, les styles architecturaux ont évolué et les fonctions des pièces ont varié. La tradition haïtienne tant dans l'architecture des habitations que dans l'aménagement intérieur est peu à peu remplacée par les modes importées de l'extérieur, ce qui explique la certaine internationalisation des nouvelles constructions.

(*) boss : le plus souvent ancien contremaître ou ouvrier du bâtiment d'un architecte, se mettant à son compte et n'ayant aucune formation spécifique.

INTRODUCTION

- Problèmes posés par toute étude géographique en Haïti.

Tout travail géographique sur la République d'Haïti se heurte à des obstacles matériels et techniques. S'il est tout à fait possible de réaliser des études thématiques à partir de travaux existant et d'observations in-situ, il est beaucoup plus difficile d'analyser des phénomènes géographiques urbains nécessitant une certaine précision, à cause du manque de données globales, du flou et des lacunes de la documentation et de la fiabilité douteuse des statistiques. En effet, l'approche des migrations, le montant des capitaux rapatriés dans la République par les Haïtiens émigrés à l'étranger sont des phénomènes difficiles à cerner précisément, globalement et quantitativement du fait de la rareté de la documentation, de la disparité du peu de statistiques existantes et enfin des données souvent erronées, douteuses et incomplètes publiées par les organismes gouvernementaux.

L'approche des mutations urbaines par l'intermédiaire du rapatriement des capitaux effectué par les Haïtiens expatriés est un sujet "neuf" en Haïti. De plus, dès que l'on approche les problèmes financiers dans ce pays, cela implique que l'on aborde indirectement la fiscalité et tout ce qui l'entoure : corruption, dissimulation et sous-évaluation de capitaux... On ne peut donc fournir que des données globales qui sont incomplètes dans le meilleur cas.

- Méthode de travail

Nous avons essayé de toucher les catégories sociales et d'étudier l'impact des rapatriements de capitaux sur l'urbanisation (*) des plus défavorisés comme des plus aisés. Nous nous sommes volontairement limités à l'étude de l'aire métropolitaine du Port-au-Prince pour plusieurs raisons. D'une part, une mission d'un mois et demi ne permettait pas de réaliser une étude sérieuse à l'échelle de l'ensemble du réseau urbain haïtien. D'autre part, la documentation, lorsqu'elle existe, n'est souvent accessible que dans la capitale ; quant aux services supérieurs (architectes, notaires, agences immobilières, banques), ils se concentrent dans leur quasi-totalité à Port-au-Prince, la seule agglomération "moderne" d'Haïti, bénéficiant des infrastructures commerciales, financières, de transports... Enfin, la capitale représente pour beaucoup d'expatriés le symbole de la réussite sociale ; c'est pourquoi, la plus grande partie des capitaux

(*) Sont considérés comme urbains, les résidents des villes de plus de 5.000 habitants.

envoyés à l'étranger y est investie. Les mutations urbaines concernant les formes architecturales, l'aménagement intérieur des habitations et les comportements humains sont donc les plus marqués et les plus significatives dans l'aire métropolitaine.

Notre étude a été réalisée à partir d'enquêtes ponctuelles et d'entrevues. Une vingtaine d'enquêtes ont été faites avec l'aide d'amis que je tiens à remercier ici. Les enquêteurs présentaient un questionnaire (*) à des familles haïtiennes de leurs connaissances, appartenant aux catégories sociales populaires et vivant dans les quartiers dégradés du centre de la capitale. Après le dépouillement de ces enquêtes, nous sommes retournés avec ces mêmes amis interroger les chefs de familles qui semblaient les plus représentatifs.

Nous avons eu également de nombreuses entrevues avec des notaires, des architectes et des directeurs d'agences immobilières. Si les rendez-vous avec les notaires ne nous ont apporté que peu de renseignements, du fait de leur manque de coopération (s'expliquant par la crainte de nous fournir toute donnée chiffrée !!!), les entrevues avec les architectes les plus "cotés" et avec les agences immobilières les plus "sérieuses" ont été particulièrement fructueuses. Leur accueil très sympathique, les discussions à bâtons rompus que nous avons eues, les renseignements très précis qu'ils nous ont fournis ont permis de réaliser cette étude qui, sans eux, aurait été difficile, longue, incomplète et peu concrète. Nous tenons à les remercier, en nous excusant de ne pas citer ceux qui sont devenus des amis, du fait de la situation politique régnant en Haïti, et des risques qu'ils encourraient pour nous avoir révélé certains renseignements peu flatteurs envers le régime de Jean-Claude DUVALIER.

Toutes ces données ont permis de cerner l'influence des transferts de capitaux sur l'urbanisation des catégories sociales moyennes et aisées. Les entrevues avec des religieux oeuvrant dans les zones les plus misérables de la capitale (aide alimentaire à la population, alphabétisation, construction de maisons décentes grâce à des dons privés, etc...) ont permis de faire une approche globale du phénomène des transferts de capitaux au niveau des catégories sociales les plus démunies (*). Enfin, les responsables de la Banque de la République d'Haïti nous ont fourni des données chiffrées globales traitant de l'aspect quantitatif des transferts de capitaux.

Quelques études ponctuelles réalisées par des experts d'organisations internationales ont été consultées. Elles abordent essentiellement l'influence du rapatriement des capitaux sur l'urbanisation des villes de province.

(*) Le tableau I fait ressortir la ségrégation résidentielle et les profondes inégalités sociales qui semblent s'accroître à l'intérieur de l'aire métropolitaine. La thèse de GODARD, H.R. (?) met l'accent sur les mutations récentes du tissu urbain et sur la désorganisation spatiale.

Le premier chapitre sera consacré au phénomène migratoire dans sa globalité ; approche quantitative de la migration outre-mer et catégories de migrants. L'accent sera mis sur le lien existant entre les migrations et la masse des capitaux rapatriés en Haïti.

Le second chapitre traitera de l'influence de ces transferts de capitaux sur l'urbanisation de Port-au-Prince. Nous tenterons de mettre en relation les catégories sociales et l'utilisation des sommes d'argent reçues de l'étranger. Les capitaux investis dans la construction ou dans l'amélioration de l'habitat représentent-ils le même pourcentage de la totalité des envois reçus par les familles, quel que soit leur niveau social ? Leurs préoccupations urbanistiques sont-elles identiques ? Leur comportement urbain se modifie-t-il en fonction de leur accès aux biens de consommation ? Nous essaierons de répondre à ces questions en étudiant la situation des plus démunis, puis des catégories moyenne et aisée de la population. Il faudra distinguer, d'une part, les habitants de Port-au-Prince recevant des sommes d'argent de l'étranger et, d'autre part, les Haïtiens émigrés qui investissent dans la capitale pour leur propre compte dès leur retour en Haïti ou pour préparer ce retour.

I. LE PHENOMENE MIGRATOIRE ET SES IMPLICATIONS FINANCIERES

A. L'approche quantitative des migrations externes

Nous avons jugé indispensable de présenter brièvement le phénomène migratoire au plan international. En effet, l'étude des mutations urbaines à partir des transferts de capitaux de l'extérieur vers la capitale nécessite la connaissance, même relativement superficielle, de ces mouvements de personnes au-delà des mers.

La migration est un phénomène très ancien en Haïti. U. LOCHER estime qu'environ un million et demi d'africains furent déportés massivement dans la partie française de l'île pendant la période de colonisation (1). Vers 1800, il y a entre 10 000 et 25 000 émigrés aux Etats-Unis (2). Mais en fait, il faut attendre l'occupation nord-américaine pour voir une première vague vraiment importante de migrants. De 1915 à 1934, 300 000 Haïtiens quittent l'île légalement ou illégalement (3). A partir de 1948, ce sont les débuts des migrations vers les Bahamas ; en 1972, c'est le premier débarquement d'Haïtiens sur les côtes de Floride.

Le nombre d'Haïtiens installés à l'étranger varie suivant les auteurs dans les proportions parfois importantes. L'étude récente faite par J. ALIMAN (tableau II) recense environ 680 000 émigrés. G. ANGLADE, dans son ouvrage "L'espace haïtien", publié en 1977 à Montréal avance le chiffre d'un million.

On retrouve les mêmes incertitudes au niveau des pays d'accueil. Si plus de 70 % des Haïtiens expatriés se fixent aux Etats-Unis le chiffre exact est inconnu. Il y aurait entre 50 000 et 60 000 Haïtiens en Floride (4) dont à peu près 30 000 illégaux (5). De 1953 à 1978, il y a eu 87 726 migrants officiels vers les Etats-Unis (6). Ce chiffre donne une idée de l'ampleur du phénomène des migrations illégales. Le nombre des migrants aux Bahamas est estimé à 30 000 par J. ALLMAN, à 35 000 par D. SUPPLICE et U.C. LOCHER et à 40 000 par D. MARSHALL. Dans tous les cas, la quasi-totalité des Haïtiens fixés aux Bahamas y est entrée illégalement.

Si les chiffres avancés diffèrent selon les auteurs, il est toutefois certain que le phénomène migratoire est très important pour la population. En effet, le recensement de 1971 estime le nombre d'Haïtiens à 4 330 000 habitants. Les projections effectuées à partir

(1) LOCHER, U.C. (10) 1983.

(2) BUCHANAN, S.H. (4) 1981, 2, p.6, 4, p. 108.

(3) SUPPLICE, D. (14), 1980, 3, p.6, 5, p. 41.

(6) BUCHANAN S.H. (), 1981, p. 204.

TABEAU I : LES INEGALITES SOCIALES A PORT AU PRINCE EN 1976

	revenu par mois en dollars	population concernée en 1976	% de la population en 1976	population concernée en 1980 (extrapolation)	% de la population en 1980 (extrapolation)	surface occupée (en ha)	densité moyenne (habitants/ha)
GRUPE 1	40	415 900	65	799 000	75	470	890
GRUPE 2	40-100	157 600	25	192 000	18	480	330
GRUPE 3	100	65 300	10	79 000	7	660	100
		638 800		1 070 000			

	% du terrain résidentiel occupé	espace habité (m ² /habitant)	consommation d'eau (l/jour/hab.)	% de la consommation domestique d'eau	consommation d'électr. (kWh/mois/habitant)	% de la consommation domestique d'électr.
GRUPE 1	29	2	14	18	0,26	3
GRUPE 2	30	6	76	35	3,7	18
GRUPE 3	41	20	2 50	47	39	79

Source : REPUBLIQUE D'HAÏTI - CONADEP, DTFTC, Nations Unies - Plan de développement de Port-au-Prince et de sa Région Métropolitaine - Port-au-Prince, 1976.

de ce recensement par le gouvernement haïtien font état en 1981 de 5 150 000 habitants. Les 680 000 Haïtiens installés à l'étranger selon J. ALLMAN représentent environ 13 % de la population estimée en 1981 si l'on considère qu'il y a un million d'Haïtiens expatriés comme l'avance G. ANGLADE, ceux-ci représentent alors près de 20 % de la population du pays en 1981.

Mais cette masse d'Haïtiens émigrés n'est pas homogène. Les catégories sociales des migrants diffèrent en fonction de la date de départ. Nous pouvons distinguer quatre catégories de migrants.

TABLEAU II : ESTIMATION DU NOMBRE D'HAÏTIENS EMIGRES EN 1980
PAR PAYS D'ACCUEIL

AMERIQUE DU NORD		490.000 (72%)
Etats Unis	450.000	
Canada	40.000	
ANTILLES		170.500 (25,1%)
République Dominicaine.....	120.000	
Bahamas	30.000	
Cuba	15.000	
Martinique, Guadeloupe	5.000	
Puerto Rico	500	
EUROPE		8.000 (1,2 %)
France	5.000	
Autres pays	3.000	
AMERIQUE LATINE		7.500 (1,1 %)
Vénézuéla	1.000	
Mexique	500	
Colombie	200	
Brésil	300	
Panama	300	
Guyana	700	
Guyane	2.000	
Autres Pays	2.500	
AFRIQUE		3.000 (0,5 %)
AUTRES PAYS		1.000 (0,1 %)

		680.000
		=====
Source : ALLMAN, J. - Haitian international migration. Some policy considerations. - 1981, P. 15.		

B. Les Migrants

Nous pouvons distinguer quatre catégories de migrants. Les premiers Haïtiens à s'expatrier en masse au début du siècle ont été des travailleurs essentiellement agricoles. A l'origine, la migration était organisée par les grandes compagnies sucrières mises en place après l'occupation nord-américaine à Cuba et en République Dominicaine. Ces migrations s'effectuaient vers les pays les plus proches d'Haïti. Si les départs vers Cuba se sont arrêtés avec la révolution cubaine, l'émigration vers la République Dominicaine continue aujourd'hui ; chaque année, un contrat est signé entre les gouvernements haïtien et dominicain permettant à J.C. DUVALIER de "vendre" environ 20 000 de ses "sujets" à l'état voisin lors de la campagne sucrière nécessitant une abondante main d'oeuvre.

Le départ vers des destinations lointaines est un phénomène plus récent qui a commencé au début des années cinquante.

Se sont d'abord expatriés, des professionnels hautement qualifiés et des intellectuels ne trouvant en Haïti aucun emploi correspondant à leur capacité et rétribué de façon décente. S'ajoutent à cette vague de départs, les exilés politiques fuyant la répression instaurée par François DUVALIER.

A partir de 1965 environ, les nouveaux migrants sont encore scolarisés mais leur niveau d'études est inférieur à celui des Haïtiens ayant laissé le pays dans les années cinquante. Ils recherchent à l'extérieur des postes d'ouvriers ou d'employés. Ces migrations ouvrières se dirigent vers les grandes métropoles, les nouveaux arrivants s'insérant vers le bas de l'échelle sociale nord-américaine.

Enfin, depuis 1972 des paysans, pour la plupart illétrés, quittent le pays, fuyant la dégradation économique et la misère sur des bateaux de fortune et entrant illégalement aux Bahamas et surtout en Floride. D. SUPPLICE, fournit des données chiffrées sur ce type de migration. 77 % d'entre eux sont des hommes, 73 % des femmes et 70 % des femmes ont moins de 30 ans, 76 % des hommes et 84% des femmes ne savent ni lire ni écrire, 47 % des hommes et 58 % des femmes sont agriculteurs, 46 % des hommes et 28 % des femmes exercent la "profession" de commerçant ou vendeur (dans la quasi-totalité des cas, il doit s'agir d'emplois très peu rémunérateurs entrant dans la catégorie du secteur informel (*))

Le phénomène migratoire s'explique essentiellement par des problèmes d'ordre économique. De 1945 à 1960, les ravages causés par les cyclones, la diminution de l'aide directe des Etats-Unis, la diminution du tourisme, la baisse du prix du café, du sisal, précipitent le départ de nombreux Haïtiens. A partir de 1970, le nombre de départs augmente et ce phénomène n'a fait que s'accélérer pendant les cinq dernières années.

(*) SUPPLICE D. (14), 1980, pp. 87-92.

nous rassemblons ici les renseignements obtenus sur un échantillonnage de 21 familles fixées à Port-au-Prince. Bien que le nombre des familles enquêtées soit faible, il est toutefois possible d'extraire de ce tableau quelques idées-force. (Nous sommes parfaitement conscients que les conclusions avancées ici devraient s'appuyer sur un nombre d'enquêtes beaucoup plus grand afin que les données collectées soient statistiquement valables). Ce tableau fait apparaître l'ampleur du phénomène de la migration, puisque sur 21 familles enquêtées, 32 personnes se sont installées à l'étranger. Le secteur géographique privilégié reste les Etats-Unis qui reçoivent 21 des 32 migrants; l'agglomération de New York en accueillant à elle seule 17. Enfin, si les départs s'échelonnent depuis 1960, plus de 53 % d'entre eux ont eu lieu entre 1976 et 1981.

Les problèmes agricoles et économiques ne cessent de s'aggraver. L'accroissement de la pauvreté, l'augmentation du taux de sous-emploi, la pression démographique, la répression politique périodique expliquent l'accélération des départs qui se font pour certains dans des conditions catastrophiques. Mieux vaut mourir en mer, plutôt que de rester sans illusion, sans avenir, dans un pays où le gouvernement est incapable d'assurer le minimum nécessaire, pas même la vie, mais seulement la survie de ses administrés. D. MARSHALL, rapporte cette réflexion d'un habitant de Port-au-Prince en 1973 : "We come to Nassau, we don't come to stay, we come only to look for dollars". (8)

Signe des temps, l'ampleur des migrations illégales a entraîné une flambée des prix de ces voyages hasardeux en bateau. Alors qu'en 1972, il suffisait de 60 dollars US pour rallier les Bahamas (paiement du voyage et "achat" de responsables fermant les yeux sur le départ), il en coûtait en 1979, 600 dollars US pour débarquer en Floride. (9). Le migrant se procure cette somme considérable soit en vendant un bien (terre, animaux), ce qui lui rend impossible la réinsertion dans son village si le voyage échoue ou s'il est expulsé, soit en économisant l'argent qu'un parent déjà émigré envoie régulièrement, soit s'il ne possède rien, en allant à Port-au-Prince dans l'espoir d'un salaire lui permettant à taux usuraire en laissant femme et enfants "en charge" jusqu'à ce que l'intégralité de la somme empruntée soit remboursée.

Mais migration n'implique pas la distension des liens familiaux, bien au contraire. Les expatriés envoient très souvent des fonds à ceux qui restent en Haïti ; de plus, le financement du voyage outre-mer d'un membre de la famille est souvent trouvé par la mise en commun des économies de toute la communauté familiale qui voit dans ce départ une planche de salut et un espoir d'améliorer les conditions de vie de la famille dans son ensemble.

C. Migrations et capitaux

1) L'évaluation des fonds transférés.

L'étude globale se heurte au problème de la diversité des données et de leur manque de fiabilité. Les statistiques de la Banque de la République d'Haïti (BRH) concernant ces transferts de capitaux ne sont collectées que depuis 1979. Pour l'année 1979-1980, cette banque fait état d'environ 15,3 millions de US\$ envoyés de l'étranger. Quant aux banques privées (BANQUE DE BOSTON, BANQUE DU CANADA, FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO, ...) elles comptabilisent les transferts effectués par les Haïtiens installés à l'étranger avec d'autres chapitres financiers. Les données sont donc au mieux fragmentaires, au pire inexistantes.

Le tableau III montre l'évolution des transferts privés sans contrepartie. Il faut noter que, d'autre part, les chiffres avancés par le BRH et la WORLD BANK diffèrent, et que, d'autre part, ces transferts incluent les capitaux envoyés par les émigrés et les dons d'organismes privés. Or, nous ignorons les pourcentages respectifs de ces deux postes. D'après le Directeur de la BRH, les rapatriements de capitaux des Haïtiens représentent entre 80 et 90 % de la totalité des transferts privés sans contrepartie. Les seules affirmations que nous pouvons formuler sont de deux ordres. D'une part, les capitaux envoyés de l'étranger se sont fortement accrus depuis 1978, d'autre part, quelle que soit l'origine des données (BRH, WORLD BANK, entretien avec le Ministre de la Planification), la totalité des transferts annuels peut être évaluée à 100 millions de US\$ soit plus de 6 % du P.N.B. Le montant des transferts individuels (environ 100 M d'US\$) est supérieur au financement de l'Etat (87 M d'US\$ en 1981).

Bien que nous ne puissions avancer aucun chiffre précis, il est certain que la majorité des capitaux envoyés de l'étranger est destinée à des familles de l'aire métropolitaine et est réinvestie dans l'agglomération.

2) Les mécanismes des transferts.

La plus grande partie des capitaux issus de l'étranger parvient à son destinataire par l'intermédiaire des maisons de change qui mettent à la disposition de la BRH les devises étrangères collectées ; ces dernières servent dans une large proportion à l'achat de produits pétroliers (10). La BRH évalue à 40 millions de dollars les sommes parvenant en Haïti par le biais des maisons de change et de transfert (soit 40 % des capitaux privés issus de l'étranger si l'on considère que le montant total des transferts s'élève à 100 millions de dollars).

Le tableau IV confirme le rôle important joué par les maisons de change qui ont drainé, du 21 juillet à la fin mars 1982, près

(10) BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI (2), 1982, pp 13-20.

TABLEAU III - EVOLUTION DU MONTANT DES TRANSFERTS PRIVES SANS CONTREPARTIE
(M d'US \$) de 1976 à 1981.

	Années	Crédit	(%)*	Débit	Balance
Données WORLD BANK	1976	75		46,8	28,2
Données WORLD BANK Données BRH	1977	75 75,02		44,1 44,1	30,6 30,92
Données WORLD BANK Données BRH	1978	76 76	1,3 1,3	47,3 47,28	28,7 28,72
Données WORLD BANK Données BRH	1979	76,8 84,78	1,1 11,6	44,8 50,68	32 34,1
Données WORLD BANK Données BRH	1980	88 106,44	14,6 25,5	56,7 54,34	31,3 52,1
Données WORLD BANK Données BRH	1981	98 126,62	11,4 19	60 53,54	38 73,08

*Taux d'accroissement des transferts privés sans contrepartie.

L'année fiscale Haïtienne commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre. L'année 1977 inclut donc les données comprises entre le 1er octobre 1976 et le 30 septembre 1977. Il en est de même des années suivantes.

Sources : WORLD BANK - Economic memorandum on Haiti, 1982, p. 115.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI. - Département des Etudes Economiques.
Bulletin de la Banque de la République d'Haïti - Port-au-Prince,
1982, p. 107.

de 23 millions de dollars. La Haitian Transfer Express Co. (HATREXCO) domine toutes les autres maisons de change puisqu'environ 85 % des envois passent par l'intermédiaire de ses bureaux (*). Cette primauté se marque sur la publicité faite dans la presse haïtienne et par le fait que sur les 21 familles auprès desquelles nous avons enquêté, 19 reçoivent leurs capitaux par l'intermédiaire de ses bureaux (document 1). Si nous comparons les rentrées de devises de la HATREXCO en 1980/1981 et en 1981/1982, nous constatons que les transferts ont subi une "baisse inexplicable" (12) commune à toutes les maisons de change de la capitale, et qu'ils sont particulièrement élevés en septembre et en mars (paiement des frais d'écolage) et en décembre (approche des fêtes de fin d'année).

La BRH a voulu, récemment, surveiller le montant global des transferts privés effectués à partir de l'étranger.

HATREXCO

HAITIAN TRANSFER EXPRESS CO

82, Rue du Champ-de-Mars Port-au-Prince, Haïti - Tél.: 2-3724

SOYEZ DES PLUS EXIGEANTS

SOYEZ DES PLUS DIFFICILES

EXIGEZ UN TRANSFERT H A T R E X C O

CHOISISSEZ HATREXCO POUR TOUTE OPERATION DE
TRANSFERT D'ARGENT SUR PORT-AU-PRINCE, (HAÏTI)

QUELQU'EN SOIT LE MONTANT
QU'IL S'AGISSE D'UN TRANSFERT PERSONNEL, COM-
MERCIAL OU AUTRES, RECLAMEZ DE VOTRE
CORRESPONDANT UN TRANSFERT
H A T R E X C O

EN CAS D'URGENCE EXIGEZ, L'EXPRESS EN (2) DEUX HEURES
DECOUVREZ LE CHARME ET TOUT L'AVANTAGE
DE CE SERVICE
U L T R A R A P I D E
VOTRE ARGENT ARRIVE A PORT-AU-PRINCE,
TOUT JUSTE EN (2) DEUX HEURES.

H A T R E X C O LA PLUS RAPIDE
H A T R E X C O LA PLUS SURE
H A T R E X C O LA MEILLEURE !

Document 1 : Publicité faite par la Haitian Transfer Express Co.
(HATREXCO) dans le *Petit Samedi Soir* (Port-au-Prince),
Editions FARDIN, II (445), 1982, p. 17

TABLEAU IV : DEVICES MISES A LA DISPOSITION DE LA BRH PAR LES
MAISONS DE CHANGE ET DE TRANSFERTS (M d'US\$) EN 1981-1982

	montant	% dû à la HATREXCO
21/07/1981 au 31/07/1981	1,236	90,61
août 1981	3,314	87,81
septembre 1981	3,625	84,14
octobre 1981	3,019	84,30
novembre 1981	2,678	86,16
décembre 1981	3,080	85,38
janvier 1982	2,000	82,23
février 1982	1,952	82,47
mars 1982	2,010	80,10
Total.....	22,914	moyenne 84,80

Source : BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI. - Supervision des banques et institutions financières. Réalisations et perspectives. - Port-au-Prince, 1982, p. 14.

(*) *La Hatrexco étant une société privée, nous n'avons obtenu aucune donnée précise concernant son fonctionnement ni la masse de devises qu'elle manipule. Des amis nous ont assuré que cette société était contrôlée par une famille haïtienne dont deux frères résident à New-York et un troisième vit à Port-au-Prince. D'autres amis nous ont affirmé que la HATREXCO recevait à elle seule 100 millions US\$ de l'étranger ; si cela était vrai, les statistiques que nous avons obtenues auprès de la BRH seraient très largement sous-évaluées. Nous livrons ici ces informations sans pouvoir les confirmer ou les infirmer.*

(12) BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI (2), 1982, pp. 13-20.

"Dès la mi-juillet (1980), le Conseil d'Administration de la Banque Centrale passe des instructions... à la Supervision pour contrôler les transferts et chèques reçus de l'étranger par les maisons de change. Celles-ci fonctionneraient en effet sans aucune réglementation... On met sur pied un mécanisme de contrôle comprenant visites surprises et examens comptables". (13)

Mais la BRH ne peut pas contrôler tous les transferts puisqu'une partie est apportée en espèces par des parents ou par des amis : D. MARSHALL (14) cite le cas d'un prêtre arrivant en Haïti avec 5 000 dollars destinés à des familles de Port-de-Paix ; une des 21 familles enquêtées reçoit chaque année 900 dollars qui sont apportés par un parent qui exerce la profession de commerçant à la Martinique, et qui vient s'approvisionner trois fois par an à Port-au-Prince. La BRH reconnaît qu'

"en raison des multiples moyens de détournement qui existent, il sera difficile de contrecarrer ceux éventuellement utilisés par la HATREXCO si le fait existe ; à moins d'employer de grands moyens qui sont en dehors des possibilités de la Supervision." (13)

Si l'on reconnaît implicitement que la fraude existe, on ne sait pas dans quelles proportions ; dans ce cas, les transferts effectués par les maisons de change en général et par la HATREXCO en particulier ne sont-ils pas supérieurs à 40 % du total ? La "baisse inexplicable" relevée par la BRH en 1981/1982 peut être en partie justifiée par les problèmes politiques récents ayant affecté le pays (répression de 1980, tensions existant entre les gouvernements haïtien et nord-américain) ; mais, n'est-elle pas aussi liée au renforcement des mesures de contrôle qui incite les maisons de change à dissimuler une partie des devises reçues de l'étranger ?

Ces transferts de capitaux ont une influence considérable sur l'urbanisation d'Haïti en général et de Port-au-Prince en particulier ; ils entraînent des mutations architecturales et des changements dans les comportements humains et ils sont partiellement responsables de la croissance spatiale inorganisée de l'agglomération.

II. LES INFLUENCES DES TRANSFERTS DE CAPITAUX SUR L'URBANISATION DE

PORT-AU-PRINCE

Souvent, l'Haïtien américanisé ou européenisé après un long séjour outre-mer reviendra au pays avec un comportement différent de celui qu'il avait au moment de son départ. Le contact entre les civilisations haïtienne et nord-américaine ou européenne se marque sur l'urbanisation par des transformations architecturales et des modifications de l'aménagement intérieur des habitations. Lorsqu'il construira une maison, quelle que soit sa taille, l'Haïtien revenant de l'étranger sera influencé, plus ou moins inconsciemment par le type d'habitat qu'il a connu.

Nous différencierons les apports des transferts de capitaux sur l'urbanisation de la capitale en fonction des groupes sociaux définis par le CONADEP (Tableau I).

A. - L'influence des transferts de capitaux sur l'habitat des plus démunis.

Dans la zone Nord-Ouest de la capitale, aucune distribution postale n'existe. Les Haïtiens expatriés envoient donc les chèques destinés aux membres de leur famille à l'adresse des Pères Salésiens (*). Les religieux, connaissant personnellement tous les résidents répartissent les chèques entre les différents bénéficiaires qui vont ensuite les toucher au siège de la HATREXCO.

Les envois de devises sont réguliers et interviennent souvent après un appel pressant d'un habitant (décès d'un membre de la famille, maladie d'un enfant,...) auprès des parents expatriés. Les sommes reçues sont souvent faibles (de 10 à 30 US\$) ; exceptionnellement elles peuvent atteindre 120 US\$.

Les apports de capitaux sont d'une importance considérable pour cette catégorie sociale. Mais les sommes reçues sont affectées prioritairement aux besoins de survie (achat de la nourriture quotidienne, paiement des frais d'écolage, remboursement des dettes contractées auprès des usuriers, récupération des biens mis en gage dans une maison d'affaires ou bric-à-brac. (*)

Ces capitaux sont rarement utilisés pour l'amélioration de l'habitat ou l'investissement productif, sauf quelques exemples intéressants dans ces zones misérables. Parfois, les sommes économisées permettent d'acheter des produits alimentaires ou des vêtements dans les maisons en gros et de pratiquer le micro-commerce. Certains

(*) Pères Salésiens : prêtres catholiques, souvent de nationalité belge, qui essaient d'améliorer les conditions de vie des habitants de Brooklyn (construction de maisonnettes, de fontaines, d'écoles,...)

(*) Maison d'affaires ou Bric-à-brac : mont-de-piété.

ouvrent une "boutique" sur une rue fréquentée (le plus souvent une caisse en bois protégée par un toit de tôle), d'autres obtiennent un espace de vente au marché de la Croix-des-Bossales.

Si la situation sociale s'améliore, même très légèrement, une partie des envois peut alors être affectée à l'habitation. Les unités construites par les Salésiens à Brooklyn sont parfois améliorées et les habitants essaient de rendre leur maisonnette plus agréable. Ils peignent les murs extérieurs, isolent thermiquement les pièces, fabriquent des grilles en fer forgé qui sont fixées à l'emplacement des fenêtres.

Mais, en règle générale, cette catégorie sociale a d'autres priorités que l'amélioration de l'habitat, et la précarité de la situation foncière n'incite pas les habitants à investir dans une cabane de laquelle ils peuvent être chassés à tout moment.

B. - L'influence des transferts de capitaux sur l'habitat des catégories aisée et moyenne.

C'est parmi ces catégories sociales que l'impact des transferts de capitaux sur l'urbanisation de la capitale est plus important. Le groupe social aisé et très aisé, constituant une "élite" peu nombreuse, est facile à cerner ; ces familles n'ont pas besoin d'argent provenant de l'extérieur pour vivre ; mais, en raison des nombreux voyages plus ou moins longs effectués à l'étranger, elles peuvent influencer tout ou partie de la société urbaine haïtienne par les changements de mentalité qu'elles imposent parfois (le cas des architectes est particulièrement significatif) ou par l'importation de modes que beaucoup d'Haïtiens, même de condition modeste, essaient de copier.

Ce sont les catégories moyennes qui modifient de façon radicale l'aspect architectural de la capitale. Deux cas se présentent : tantôt les fonds envoyés de l'étranger sont utilisés par les parents résidant à Port-au-Prince, entre autres pour transformer et embellir leur habitation, tantôt ils sont investis directement par l'envoyeur dans la construction ou l'achat d'une maison.

1. - L'apport des transferts de capitaux sur l'habitat des résidents de la capitale.

Les 21 familles auprès desquelles nous avons enquêté, vivant dans des quartiers populaires, ont un niveau de vie moyen puisque 12 possèdent la télévision (donc sont reliées au réseau électrique) et que 18 ont une radio.

En moyenne, 10 % des sommes reçues sont affectées au logement (petites réparations, achat de peinture, de meubles...) Si les sommes utilisées pour l'amélioration de l'habitat sont modestes, il faut noter que 11 familles n'ont aucune ressource hormis les envois de capitaux de l'étranger et que 4 reçoivent des sommes égales ou supérieures à leur revenu mensuel.

Selon que le chef de famille est propriétaire ou locataire de sa maison, les sommes sont investies différemment dans les transformations du logement.

Souvent, les locataires sont dans une situation plus difficile que les propriétaires et la quasi-totalité des fonds reçus est destinée aux frais d'écolage, aux achats quotidiens et au paiement du loyer. C'est le cas d'une femme âgée de 48 ans qui reçoit de sa soeur, vivant à New-York, 100 US \$ par mois ; 50 servent à payer le loyer et les 50 autres sont utilisés pour l'achat de produits alimentaires et le paiement des frais d'écolage d'un des fils, âgé de 20 ans, vivant avec elle. Un autre de ses fils, commis dans un magasin de Port-au-Prince, gagne 80 US \$ par mois et l'aide pour les dépenses courantes.

Si les locataires effectuent quelques petites réparations indispensables dans la maison, ils font surtout l'acquisition de meubles et d'objets de consommation. Beaucoup de possesseurs de téléviseurs s'abonnent au réseau de télévision par câble (10 US \$ par mois) ; ce système, introduit depuis peu en Haïti, est très à la mode et permet de recevoir directement des **Etats-Unis des programmes en langue anglaise.**

Les chefs de famille propriétaires investissent des sommes plus importantes dans l'amélioration de l'habitat, grâce aux économies réalisées sur les envois mensuels. C'est le cas d'une femme de 72 ans dont deux enfants sont installés à New-York, l'un travaillant dans un hôpital, l'autre possédant un garage. Elle vit avec une autre de ses filles qui n'a pas d'emploi mais qui reçoit régulièrement de l'argent de son mari vivant aux Etats-Unis. 775 US \$ parviennent mensuellement de l'étranger ; cette somme permet de payer les frais d'écolage de cinq petits enfants dont elle a la charge, d'améliorer l'alimentation, d'acheter des biens de consommation (réfrigérateur, télévision en couleur ...) d'embellir et d'agrandir la maison (réfection de la salle de bains, reconstruction de la clôture...).

Si l'apport financier venu de l'étranger aide beaucoup ces résidents de la capitale, il faut reconnaître que son influence sur l'urbanisation de l'aire métropolitaine est relativement limitée. Il en va tout autrement des Haïtiens qui investissent pour leur propre compte dans l'agglomération.

2. - L'apport des transferts de capitaux sur l'habitat des Haïtiens résidant ou ayant résidé à l'étranger.

Le fait de posséder une maison est le rêve de tout Haïtien installé à l'étranger. Aussi, les expatriés épargnent-ils, à force de privations, pour réaliser ce rêve ; quand ils reviennent en Haïti, ils veulent être respectés et le fait d'être propriétaire est l'un des éléments visibles de leur ascension sociale et de leur réussite. Il faut toutefois différencier les comportements en fonction des catégories sociales.

Les émigrés issus de parents pauvres travaillent souvent dans des conditions difficiles à l'étranger et économisent sou par sou pour faire construire en Haïti. En règle générale, la maison est réalisée non pas pour l'émigré, mais pour sa famille ; ce qui importe alors, ce n'est ni le goût architectural, ni la personnalisation de l'unité d'habitation, mais la taille de celle-ci et le nombre de chambres dont elle dispose, l'hébergement de la famille symbolisant la réussite. La plupart des Haïtiens parviennent à économiser de 20 à 50 000 US \$ (généralement 10 000 US \$ pour l'achat du terrain, 20 à 40 000 US \$ pour la construction) ; le plus souvent, la maison sera réalisée en dehors du circuit de construction "moderne", ce qui vaudra à l'Haïtien, bien des déboires.

Les émigrés très aisés, soit possèdent un terrain issu du patrimoine familial, soit en achètent un dans une zone résidentielle ; ils font alors bâtir une villa qui revient à 100 000 US \$ ou plus.

Enfin, la frange intermédiaire, beaucoup plus floue, est essentiellement constituée d'Haïtiens exerçant des professions libérales. Tantôt ils achètent un terrain et font construire par l'intermédiaire du circuit "moderne", tantôt ils font l'acquisition d'une maison déjà construite en passant par une agence immobilière. La somme investie est supérieure ou égale à 50 000 US \$.

A leur retour de l'étranger, les Haïtiens faisant appel au circuit de construction "moderne", disposent de revenus financiers confortables et n'ont pas réellement de secteur géographique préférentiel. Ils recherchent en priorité des quartiers où habitent des personnes ayant un statut social à peu près équivalent au leur. S'ils ne possèdent pas de terrain dans une zone résidentielle ancienne (Pétionville, Musseau, Turgeau...), ils en acquièrent un, là où l'offre est importante (zone de Delmas, plaine du Cul-de-Sac) ; les plus riches achètent au-dessus de Pétionville, à Péguy-Ville (15 à 18 US \$ le m² sans viabilisation et sans infrastructure) ou à Pétionville dans le lotissement du Juvénat (22 à 28 US \$ le m²). Les terrains situés en altitude sont les plus recherchés du fait de l'environnement physique agréable ; aujourd'hui, ils deviennent rares.

L'exemple de la Boule est particulièrement significatif : cette zone résidentielle aisée, située à une vingtaine de kilomètres de Port-au-Prince, s'est développée il y a environ quinze ans. Les parcelles appartenaient à des paysans qui les vendaient aux citadins à l'occasion d'une cérémonie (mariage, enterrement) nécessitant une assez grosse somme d'argent ; aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de se procurer des terrains dans cette zone.

De nombreux Haïtiens émigrés (95 % d'après certains architectes interrogés) font appel au circuit de construction "traditionnel" en raison de leurs ressources financières limitées. Ces Haïtiens choisissent de préférence les régions de Delmas et de Carrefour. En effet, les terrains y sont bon marché et la construction peut être réalisée sans contraintes : occupation désordonnée de l'espace, réglementations d'urbanisme non respectées, ... Plus de 75 % des maisons sont édifiées sans permis de construire et 80 % des bâtiments ne respectent pas la loi d'urbanisme précisant qu'il faut laisser un espace de 5 mètres entre la chaussée et le mur extérieur. Les réalisations non conformes aux normes sont pratiquement institutionnalisées et la zone de Delmas présente aujourd'hui une structure de "bidonvilles" ; mais l'enchevêtrement des cabanes dépourvues d'infrastructures est remplacé par un fouillis de grandes maisons récentes édifiées n'importe où, n'importe comment, sans plan-masse et sans infrastructures de base.

Si 80 % des Haïtiens émigrés achètent un terrain et font construire, 20 % achètent une maison déjà bâtie. Ceux qui choisissent cette dernière solution ont des revenus relativement élevés et appartiennent à la frange supérieure des catégories moyennes ; s'ils n'ont pas de préférence marquée pour un quartier en particulier, deux tendances se dessinent aujourd'hui. Soit ils achètent des maisons récentes dans des quartiers agréables correctement structurés, soit ils font l'acquisition de propriétés (souvent des gingerbread gagnées par les incendies successifs) (*) situées dans des zones anciennement urbanisées. Dans ce dernier cas, la remise en état de la gingerbread utilise des matériaux modernes, mais gâche le style d'origine.

Les modifications architecturales ne touchent pas seulement les gingerbread ; tous les quartiers d'urbanisation récente sont affectés par des transformations plus ou moins profondes de l'habitat.

(*) Gingerbread : mot récent introduit par les architectes nord-américains. Il s'agit de la maison traditionnelle haïtienne utilisant le bois pour les éléments décoratifs (tourelles, corniches, balcons,...). Ce style architectural aurait été importé par des ouvriers et des contremaîtres britanniques venus de Jamaïque vers 1890-1910. On pense que ce style est né de l'imitation des structures métalliques et du style "Art Nouveau".

C. - Les mutations de l'habitat.

Il nous faut distinguer les changements architecturaux qui sont dus au secteur "moderne", de ceux qui sont liés au secteur "traditionnel".

1. - Les mutations architecturales

- le circuit "moderne" et les tendances récentes de l'évolution des styles.

Les Haïtiens s'adressant à des architectes pour faire construire, reviennent parfois de l'étranger (le plus souvent des Etats-Unis ou du Canada) avec un plan réalisé dans le pays d'accueil. Mais, rarement la construction sera identique à celle qui était dessinée sur le plan. En effet, ce qui est réalisable aux Etats-Unis ne l'est pas toujours en Haïti ; les boiseries seront souvent supprimées en raison du prix exorbitant du bois de construction ; les toits à pans inclinés seront remplacés par des toits en terrasse qui permettent de surélever l'habitation en faisant construire un étage quelques années après l'achèvement du rez-de-chaussée. L'Haïtien désireux de faire construire est influencé par la lecture des magazines traitant d'architecture et de décoration, par la publicité, par des séjours plus ou moins longs effectués outre-mer et par l'architecte auquel il s'adresse ; si ce dernier a fait ses études ou a exercé à l'étranger, il a parfois tendance à imposer des normes, des standards de construction appris ou vus à l'extérieur. Ces influences peuvent être néfastes dans la mesure où elles entraînent des mutations ne tenant pas compte des conditions naturelles haïtiennes (constructions peu adaptées au climat tropical, aux conditions topographiques,...).

Depuis une vingtaine d'années, le style des maisons évolue, et aujourd'hui, il semble que l'on observe une accélération des mutations, une "usure" plus rapide des modes architecturales.

Maison traditionnelle (1920 à 1950-1960).

Ce type de construction en L ou en T, que l'on trouve dans les quartiers d'urbanisation ancienne (Pacot, Pétionville,...) se caractérise par une toiture en tôle à deux pans ou de forme pyramidale et par un faux plafond faisant office d'espace-tampon relativement frais ; la maison, édiflée au milieu d'un jardin ou d'un parc planté d'arbres, est entourée d'une galerie ; le rez-de-chaussée est réservé aux espaces sociaux alors que les chambres se trouvent à l'étage ; les dépendances sont détachées de l'habitation. Ce type d'habitat dérivé des gingerbread, est devenu progressivement trop coûteux en raison de l'utilisation du bois en grande quantité.

Les "boîtes" de béton des années 1950-1970.

Les maisons géométriques (cube, parallélépipède) ont souvent un étage et utilisent à profusion les éléments en fer forgé (fenêtres, vérandas). Cette mode du fer forgé s'explique en partie par l'accroissement du nombre des cambriolages dans la capitale. Si la catégorie aisée a aujourd'hui abandonné ce type d'architecture, c'est pourtant celui qui retient la faveur des "nouveaux riches". Ces véritables "bunkers" de béton sont une façon de s'affirmer et de montrer son ascension sociale. Ils permettent également de se sentir en sécurité et de rejeter l'abri, connu du temps de sa jeunesse, qui voyait sa toiture en tôle s'envoler périodiquement.

Les styles d'aujourd'hui.

Les maisons les plus récentes disposent d'un toit traditionnel à deux pans, mais construit à l'aide de matériaux importés car les matériaux locaux sont, nous a-t-on dit, peu fiables et de mauvaise qualité.

De nouveaux matériaux et de nouveaux procédés sont utilisés. Nous pouvons citer : la tuile "Dégramastic" (tôle galvanisée, peinte et recouverte d'asphalte et de granules) ; le système de toiture inclinée combinant charpente en bois ou en métal et chape de béton armé, ce qui évite la construction d'un plafond et ce qui permet de laisser la charpente apparente (maison de style "chalet") ; la tuile ronde ou plate qui a fait sa réapparition en Haïti il y a trois ans.

Les mutations architecturales sporadiques ne viennent pas toutes des Etats-Unis. Les nouveaux styles sont souvent importés et imposés par des architectes ayant étudié à l'étranger.

- Le style "provençal" ou "méditerranéen", venu d'Europe et d'Afrique du Nord, intègre des patios, des arcades espagnoles ou mauresques et des recoins-jardin.

- Le style "californien", utilisant des matériaux locaux (pierre) et importés (bois, baies vitrées), est caractérisé par des jeux de niveau (spit-level) à l'intérieur de chacune des pièces.

- Le style "gingerbread 1980" dont les éléments caractéristiques (frises, girouettes, colonnettes, balustrades) sont réalisés en fer.

- Le style "chalet" a été introduit en Haïti il y a une dizaine d'années par un architecte ayant longuement séjourné à Puerto-Rico. A son retour, il se fit bâtir une maison de ce type ; la mode était lancée et de nombreux Haïtiens aisés voulurent une habitation construite sur le même modèle.

Le "chalet" haïtien se caractérise par un toit à deux pans, soit peint de couleur rouge ou verte, soit recouvert de tuiles disposées sur une chape de béton ; les poutres en bois donnent la touche typique du chalet suisse. Si le "chalet" haïtien s'intègre bien à l'environnement des mornes lorsqu'il est construit en bordure de plage, cela arrive, c'est une véritable aberration.

Ce mimétisme architectural, cette uniformisation des styles font perdre aux anciens quartiers leur cachet originel. La rénovation douteuse de certaines gingerbread, l'imbrication de maisons récentes de style différent participent à la dégradation du tissu urbain et à l'incontrôle de l'extension urbaine.

- Le circuit "traditionnel" et la prolifération des maisons d'aspect monumental.

La plupart des Haïtiens ayant quitté le pays très pauvres et rentrant après de longues années passées à l'étranger dans une situation financière relativement privilégiée appartiennent à la frange inférieure des catégories moyennes ; ils "doivent" faire apparaître leur promotion sociale grâce à une maison imposante, vaste et prétentieuse. Ils achètent ou font construire ces "boîtes" de béton qui étaient à la mode dans les années soixante-dix et qui représentent pour eux le symbole de la réussite. La maison doit impressionner ; elle se compose le plus souvent d'un rez-de-chaussée comprenant le salon, la salle à manger et la cuisine et d'un étage habritant que des chambres (de quatre à dix) ; plus le nombre des chambres est grand plus la maison est cossue. Souvent, les capitaux font défaut pour achever la maison ; comme le nombre des chambres est élevé, la maison devant abriter une partie de la famille résidant à Port-au-Prince, ainsi que les amis de passage et les parents habitant en province, le propriétaire espère rentabiliser sa construction en la transformant en guest-house (*). Les panneaux de pension se multiplient dans la région de Delmas, mais bien sûr, les clients ne sont pas nombreux.

Cette tendance à la démesure explique qu'il ne faille surtout pas se fonder sur la taille de la maison pour en déduire la catégorie sociale et les revenus des Haïtiens qui voient souvent très grand mais qui parviennent rarement à terminer la construction ; d'où l'impression de chantier permanent des régions de Delmas, de Carrefour et du secteur compris entre Lalue et Delmas. Un Haïtien ayant fait construire une de ces maisons à Delmas, sur un terrain de 30 mètres sur 15, la faisait visiter fièrement à un ami. Le terrain était entouré d'un mur de 2,5 mètres de hauteur, un couloir de cinquante centimètres de largeur servant de débarras, courait tout autour de la maison entre le mur extérieur et le "mur d'enceinte" ; l'habitation comportait à l'étage un couloir central sur lequel débouchaient huit chambres vides. Le propriétaire exhibait ainsi ce qu'il pensait être sa réussite.

Si les mutations extérieures des maisons affectent l'urbanisation de la capitale, ce sont les modifications de l'aménagement intérieur des habitations qui sont les plus significatives des changements de comportement de l'Haïtien ayant vécu à l'étranger.

(*) guest-house : expression "haïtienne" signifiant pension de famille.

2. - Les mutations de l'espace intérieur.

Les modifications intérieures des habitations affectent à la fois l'organisation et les fonctions des pièces et l'ameublement et la décoration.

Nous présentons ci-dessous ces mutations sous forme de tableau synoptique montrant, d'une part, l'organisation intérieure traditionnelle et, d'autre part, l'organisation actuelle largement dépendante du mode de vie nord-américain.

Organisation traditionnelle

- Cuisine à charbon à l'extérieur (espace semi-découvert)

- Dépendances détachées de la maison.

- Lavandières.

- Drum (*) sur le toit pour réchauffer l'eau.

- Salle de bains modeste dans une grande maison de 4 ou 5 chambres.

- Latrines en bois à l'extérieur.

- Salon toujours fermé, réservé aux invités de marque ; les meubles sont recouverts de housses protectrices.

Mutations récentes

- Office (évier, four intégré, cuisinière à gaz ou électrique, comptoir, placards, spécialisation des tiroirs).
Nombreux appareils électroménagers.

- Chambres réservées au personnel de maison à l'étage.

- Buanderie dans laquelle est installée une machine à laver (l'eau étant calcaire, la machine tombe en panne. Il faut payer les frais d'entretien et l'électricité ; l'investissement est donc souvent peu rentable).

- Chauffe-eau à gaz, électrique, voire solaire.

- De retour de l'étranger, l'Haïtien soigne particulièrement cette pièce. La baignoire remplace la douche. Il est courant de disposer de 2 salles de bains pour 3 chambres.

- Toilettes dans la salle de bains ou faisant l'objet d'une pièce particulière.

- Family-room dans laquelle se trouve le téléviseur. Le salon peut-être conservé (imitation de l'ancienne bourgeoisie). Le contact entre les civilisations haïtienne et nord-américaine se marque parfois par la division formelle du family-room : une partie est réservée

(*) Drum : fût en tôle utilisé comme récipient.

aux invités et les enfants n'ont pas le droit d'y pénétrer, l'autre partie sert d'espace social familial.

- Apparition du hall d'entrée donnant sur le salon et les chambres.

- Apparition du den (*) pièce sans fonction précise. Il sert de fumoir et comporte souvent un sofa qui se déplie (chambre d'appoint).

- Nombreux espaces perdus, salons sans fonction précise.

- Baies vitrées, fenêtres coulissantes (apparus il y a une dizaine d'années). Espace fermé, plus sécurisant mais nécessitant l'installation de la climatisation (les fenêtres et les baies ne s'ouvrant que par moitié, la circulation de l'air est insuffisante).

Les Haïtiens revenant de l'étranger apportent de nombreuses modifications à l'ameublement et à la décoration des pièces. Dans les chambres, les meubles de style haïtien (commodes, armoires,...) sont remplacés par des penderies intégrées. De nombreux gadgets, de nouveaux éléments décoratifs d'un goût douteux sont rapportés des Etats-Unis ; les résidents de Port-au-Prince peuvent acquérir ces accessoires symbolisant la société de consommation nord-américaine dans une boutique de la capitale qui s'est spécialisée dans l'importation de ce genre d'articles.

La construction d'habitations imposantes, souvent non terminées, dans les secteurs d'extension spatiale rapide, participe à la désorganisation urbaine actuelle. Les mutations architecturales, les transformations de l'espace intérieur, touchent même les Haïtiens qui n'ont jamais voyagé et modifient les mentalités, pas nécessairement dans le bon sens. L'évolution du comportement de l'Haïtien se marque dans tous les domaines de la vie quotidienne outre le plan de l'urbanisation. Cette "aliénation culturelle" concourt à la destruction de l'espace urbain et de la société haïtienne. Ces mutations culturelles contemporaines sont progressivement introduites à partir de la ville, c'est-à-dire de la capitale, à l'intérieur de l'espace rural qui n'a comme référence culturelle que le milieu urbain plus "ouvert" aux modes et aux habitudes importées des pays développés.

(*) Den : petite chambre, cabinet de travail, fumoir (pièce dont la fonction est imprécise).

CONCLUSION

Les mutations du comportement de l'Haïtien se marquent dans tous les domaines de la vie quotidienne et pas seulement au niveau de l'urbanisation. De nombreux enfants sont aujourd'hui nourris au baby-food (expression devenue "haïtienne") alors que la population locale pourrait éviter de recourir à cette alimentation fondée sur les petits pots. L'envoi périodique de cadeaux (T-shirts américains, jeans...) force le comportement de l'individu, permet de se mettre dans la peau d'un nouveau personnage. Le dollar assujettit Haïti au mode de vie de la société de consommation nord-américaine ; or, ce mode de vie ne correspond pas au statut économique de la majorité des Haïtiens ; dans les quartiers les plus pauvres de la capitale, la population achète des boîtes de sardines passées en contrebande. Le simple fait d'ouvrir cette boîte de conserve est un symbole de la société de consommation et permet un instant à son possesseur de se sentir proche d'un Américain et de faire partie d'une catégorie sociale aisée. La plupart des Haïtiens ayant vécu en Amérique du Nord ou en Europe va faire des achats au market (autre expression "haïtienne" désignant les supermarchés) ; même s'ils payent 10 % plus cher que dans les marchés traditionnels installés dans les rues ou sur les places, cela n'a aucune importance puisqu'ils évitent ainsi la saleté, le marchandage et l'absence de climatisation. Ces changements de comportement sont particulièrement nets pour les Haïtiens des catégories sociales démunies qui reviennent de Floride ou des Bahamas soit volontairement, soit après avoir été expulsés. Ils essaient de marquer leur différence par des symboles de la société de consommation nord-américaine : tenue vestimentaire voyante, bijoux de pacotille, montres bon marché. Ils ont une attitude de supériorité par ce qu'ils ont vu et par ce qu'ils ont fait.

Ces changements culturels affectent progressivement le milieu rural. Même s'ils sont peu nombreux, ils sont progressivement introduits à partir de la ville, c'est-à-dire de la capitale, le milieu rural haïtien n'ayant comme référence culturelle que le milieu urbain plus influençable.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ALLMAN J. - Haitian international migration. Some policy considerations - 1981, 21 p., tabl., 24 réf. bibliogr. (Paper prepared for presentation at the Population Association of America Meetings, 26-28 March 1981, Washington, D.C.)
- (2) BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI. - Supervision des banques et institutions financières. Réalisation et perspectives. Port-au-Prince, 1982.
- (3) BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI - Département des Etudes Economiques - Bulletin de la Banque de la République d'Haïti - Port-au-Prince, 1982, n° 2.
- (4) BUCHANAN, S.H. - Haitian emigration : the perspective from South Florida and Haïti - 1981, 222 p. tabl. bibliogr. (12 p. réf.) (A report submitted to the United States Agency for International Development).
- (5) GIRAULT, C.A. ; GODARD, H.R. - Port-au-Prince : Dix ans de croissance (1970-1980). La métropole comme reflet de la crise haïtienne - Villes et nations en Amérique latine. Paris, Editions du C.N.R.S., 1983, pp. 155-179, 1 tabl. 1 carte, 13 réf. bibliogr.
- (6) GODARD H.R. - Port-au-Prince : quartiers et infrastructures. Atlas d'Haïti - Bordeaux, CENTRE D'ETUDES DE GEOGRAPHIE Tropicale et UNIVERSITE DE BORDEAUX III, 1983.
- (7) GODARD H.R. - Port-au-Prince. Les mutations urbaines dans le cadre d'une croissance rapide et incontrôlée - 1983, 340 p. 28 tabl., 27 fig, 51 phot., 101 réf Bibliogr. (Thèse de 3e cycle : UNIVERSITE DE BORDEAUX III).
- (8) LAGUERRE, M.S. - The Black ghetto as an internal colony : socio-economic adaptation of a haitian urban community. - Ann Arbor, Michigan, USA, and London, England, University Microfilms International, 1976, 292 p. 19 fig. 6 cartes, bibliogr. (19 p. réf). (Thèse de Doctorat : University of Illinois at Urbana Champaign, 1976).
- (9) LAGUERRE, M.S. - The impact of migration on Haitian family and household organization - 8 tabl. bibliogr. (4 p. réf.) - In MARKS, F. (Ed) ; ROMER, R.A. (Ed.). Family in Middle America and the Caribbean. Co-publication of the University

of the Netherland Antilles and the Department of Caribbean Studies of the Royal Institute of Linguistics and Anthropology at Leiden, Netherland, 19, p. 441-481.

- (10) LOCHER, U.C. - Migrations. - 1/1 000 000 . - Atlas d'Haïti. - Bordeaux, CENTRE D'ETUDES DE GEOGRAPHIE TROPICALE et Université de BORDEAUX III, 1983.
- (11) LOCHER, U.C.- The fate of migrants in urban Haïti. A survey of three Port-au-Prince neighbourhoods.- Ann Arbor, Michigan, USA, and London, England, University Microfilms International, 1978, 383 p., 18 fig., 45 tabl., bibliogr. (17 p. réf.) 3 annexes. (Thèse de Doctorat : Yale University, 1978).
- (12) MARSHALL, D. - Haitian migration to the Bahamas. - non daté, 33 p., 23 réf. bibliogr.
- (13) NATIONS UNIES. - Haïti : rapport destiné à l'étude sur l'économie de l'Amérique latine. - 1981.
- (14) SUPPLICE, D.- De l'émigration clandestine (1970-1980). - 1980, 136 p. (Mémoire préparé à l'Université d'Haïti, Faculté d'Ethnologie).
- (15) WORLD BANK. - Haiti. Urban sector survey. - 1979, 189 p., 53 tabl., 4 cartes.
- (16) WORLD BANK.- Economic Memorandum on Haiti. - 1982, 145 p., 28 tabl., 1 carte.

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ETUDES MEDITERRANEENNES
UNIVERSITE DE POITIERS

VILLES ET MIGRATIONS INTERNATIONALES DE TRAVAIL
DANS LE TIERS-MONDE

Actes de la Table Ronde
Transferts de revenus et projets immobiliers
des travailleurs migrants dans les pays en développement
Poitiers, 5-7 décembre 1983
coordination Gildas SIMON

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 292 17
Cote : 0

RESEAU MIGRINTER
Ministère de l'Industrie
et de la Recherche

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
5, avenue du Recteur Pineau
86022 - POITIERS